

Vétérinaires



© 2015 Les Echos Publishing

Parce qu'il faut parvenir à une réduction importante des prescriptions inappropriées d'antibiotiques en médecine vétérinaire et les réserver aux situations graves où ils sont le dernier recours, la Direction générale de l'alimentation souhaite lancer une expérimentation dans les quatre régions où sont situées les écoles vétérinaires (Maisons-Alfort, Lyon, Nantes et Toulouse). L'idée est de tester la présence de vétérinaires référents en antibiothérapie dès 2016 sur une période de deux ans.

Ce praticien référent, désigné après un appel d'offre, devra assister les vétérinaires qui le solliciteront sur toutes les questions relatives à l'antibiothérapie chez les animaux d'élevage ou de compagnie. Pour répondre à ces demandes, il sera aidé d'experts de plusieurs disciplines (microbiologie, pharmacologie...), et sera en lien avec un homologue en santé humaine.

© 2015 Les Echos Publishing